

## L'ONU adopte une résolution sur la souveraineté palestinienne sur les ressources naturelles

### Description

23 décembre 2015 10h12 (mis à jour le 24 décembre à 17h10)

346840C

JÉRUSALEM (Médian) – L'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté mardi une résolution exigeant la souveraineté palestinienne sur les ressources naturelles qui sont sous occupation israélienne.

Le projet « Souveraineté permanente du peuple palestinien dans les territoires palestiniens occupés, dont Jérusalem Est et la population arabe du Golan syrien occupé sur ses ressources naturelles » a été adopté par 164 voix pour et cinq contre.

Les États membres qui ont voté contre cette mesure sont le Canada, les États fédérés de Micronésie, Israël, les Îles Marshall et les États Unis. Dix autres États se sont abstenus.

Cette résolution est la dernière en date à être adoptée dans le cadre des efforts de la direction palestinienne pour prendre des mesures contre Israël dans l'arène internationale, à la suite de décennies de pourparlers de paix.

La résolution adoptée demande qu'Israël arrête l'exploitation, les dégâts, les actions causant la perte ou la diminution et la mise en danger des ressources naturelles de la Palestine, et reconnaisse le droit des Palestiniens sous occupation militaire à réclamer la restitution.

Le rapport de recommandations en vue de la résolution a évoqué « la destruction complète de la terre agricole palestinienne, de l'économie et les répercussions de cette politique sur l'environnement.

Le rapport a cité la destruction de conduites d'eau palestiniennes, de réseaux d'assainissement et d'électricité, notant que l'élimination des infrastructures vitales avait atteint son maximum dans la bande de Gaza au cours des opérations militaires d'Israël de l'été 2014.

L'Assemblée Générale de l'ONU a répété que l'activité coloniale israélienne est illégale de même que son monopole sur les ressources palestiniennes, en citant, « l'effet néfaste des colonies israéliennes sur les ressources naturelles palestiniennes et arabes, résultat en particulier de la confiscation de la terre et du détournement forcé des ressources aquifères ».

Les ressources en eau du territoire palestinien occupé sont presque entièrement sous contrôle israélien depuis les accords d'Oslo et environ 85% de l'eau est attribuée aux Israéliens, après l'Autorité Palestinienne de l'Eau.

La résolution intervient alors que l'Union Européenne a visé le mois dernier l'exploitation israélienne dans les territoires occupés de Cisjordanie en boycottant les produits des colonies illégales.

Le réseau politique palestinien Al-Shabaka a publié un rapport peu après la décision de l'UE, expliquant qu'en sus de l'eau, l'activité des colonies israéliennes avait aussi permis aux Palestiniens des carrières, des mines, des ressources de la Mer Morte et d'autres ressources naturelles non-renouvelables.

La direction israélienne a longtemps condamné les tentatives de la direction palestinienne pour s'appuyer sur les mécanismes internationaux à la place des négociations, le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu qualifiant cette position dans le passé de « terrorisme diplomatique ».

Traduction: SF pour l'Agence Media Palestine

Source: [Maan News](#)

**date créée**

2015/12/25